



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 19 mai 2004 — N° 74

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

L'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2004-2005.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée qu'elle a réparti le temps de parole pour ce débat restreint de la façon suivante : 20 minutes seront accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Le débat s'ensuit.

À 11 h 58, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

19 mai 2004

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, dépose :

Le plan d'action 2003-2004 d'Emploi-Québec ;
(Dépôt n° 895-20040519)

Le plan d'action 2003-2004 du Centre de recouvrement ;
(Dépôt n° 896-20040519)

Le plan d'action 2003-2004 de la Sécurité du revenu.
(Dépôt n° 897-20040519)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dufour (René-Lévesque) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 20 007 citoyens et citoyennes de la circonscription de René-Lévesque, concernant le projet de modernisation de l'aluminerie Alcoa, à Baie-Comeau.
(Dépôt n° 898-20040519)

19 mai 2004

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 223 du Règlement, le vote reporté lors de la séance du mardi 18 mai 2004 sur la motion sans préavis proposée par M. Dumont (Rivière-du-Loup) sera tenu à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre des consultations particulières à l'égard du document intitulé *La sécurité privée – partenaire de la sécurité intérieure*.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, M. Boisclair (Gouin) et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution exceptionnelle de Serge Turgeon à la cause des artistes du Québec.

19 mai 2004

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Sirros, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Mulcair, ministre de l'Environnement, propose :

QUE l'Assemblée nationale se joigne à la communauté internationale et souligne la Journée internationale de la diversité biologique, le 22 mai prochain, et qu'à cette occasion elle réaffirme son engagement envers le principe de protection des espèces vivantes et de leurs milieux de vie.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise des personnes traumatisées cranio-cérébrales, qui se tient cette année pour la première fois.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

19 mai 2004

M. Morin (Montmagny-L'Islet) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de l'arbre et des forêts.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Turp (Mercier) présente une motion proposant de confier à la Commission des institutions le mandat de tenir des auditions sur les engagements internationaux relatifs au libre-échange avec le Chili et le Costa Rica ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Sirros, premier vice-président, informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 20 mai 2004, sur une question adressée par M. Lelièvre (Gaspé) à M. Audet, ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, concernant l'état d'avancement des dossiers économiques de la Haute-Gaspésie.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

L'Assemblée poursuit le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2004-2005.

19 mai 2004

Le débat terminé et l'Assemblée ayant statué sur les motions de censure et sur la motion du ministre des Finances présentées dans le cadre du discours et du débat sur le budget, les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2004-2005 sont mis aux voix. Un vote par appel nominal est exigé sur ces rapports regroupés.

Ces rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 75 en annexe)

Pour : **57** Contre : **36** Abstention : **0**

Projets de loi de crédits

Mme Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 51, Loi n° 2 sur les crédits, 2004-2005, qu'elle en adopte le principe et qu'elle adopte le projet de loi.

La motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 51 est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 52, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 52 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 52 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

19 mai 2004

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 47, Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac et la Loi concernant la taxe sur les carburants, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 47 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 47 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 45, Loi donnant suite au discours sur le budget du 12 juin 2003 et à certains autres énoncés budgétaires, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 45 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 45 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 20 mai 2004, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 13, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 20 mai 2004, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

19 mai 2004

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'année financière 2004-2005 :

(Vote n° 75)

POUR - 57

| | | | |
|---------------------|------------|----------------------------|----------------|
| Auclair | Charlebois | Hamel | Ouimet |
| Audet | Chenail | Houda-Pepin | Paquet |
| Bachand | Cholette | Jérôme-Forget | Perreault |
| Beauchamp | Clermont | Lafrenière | Reid |
| Béchar | Copeman | Lamquin-Éthier | Théberge |
| Bergman | Corbeil | L'Écuyer | Thériault |
| Bernard | Couillard | Legault | <i>[Anjou]</i> |
| Bernier | Cusano | <i>[Chambly]</i> | Tomassi |
| Blackburn | Delisle | Lessard | Vallières |
| Bordeleau | Descoteaux | MacMillan | Vien |
| Boulet | Després | Marsan | Whissell |
| Brodeur | Dubuc | Mercier | |
| Chagnon | Dupuis | Moreau | |
| Charest | Gabias | Morin | |
| <i>[Matane]</i> | Gaudet | <i>[Montmagny-L'Islet]</i> | |
| Charest | Gauthier | Mulcair | |
| <i>[Sherbrooke]</i> | Gautrin | Normandeau | |

CONTRE - 36

| | | | |
|-------------------|------------------|----------|----------|
| Arseneau | Côté | Lelièvre | Tremblay |
| Beaudoin | Cousineau | Lemieux | Turp |
| Bédard | Deslières | Maltais | |
| Boisclair | Dion | Marois | |
| Bouchard | Dionne-Marsolais | Pagé | |
| <i>[Vachon]</i> | Doyer | Papineau | |
| Boulerice | Grondin | Picard | |
| Bourdeau | Harel | Pinard | |
| Caron | Jutras | Richard | |
| Champagne | Landry | Robert | |
| Charest | Legendre | Simard | |
| <i>[Rimouski]</i> | Léger | St-André | |